



Maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-820-1-9
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire
TYPE	Maîtrise en éducation (M. Éd.)
CRÉDITS	60 crédits

-  Admission à l'automne
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps partiel
-  Menant à une accréditation professionnelle

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Anne-Marie Tourangeau, TGDE 514 343-6111, poste 4779
anne-marie.tourangeau@umontreal.ca

Présentation

Ce programme vise à former pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire des étudiants déjà titulaires d'un baccalauréat.

Il donne aux futurs enseignants une formation pertinente dans l'éducation préscolaire et l'enseignement des différents domaines du primaire et fait d'eux des professionnels disposant d'outils pédagogiques adaptés au milieu scolaire québécois actuel.

Pour plus de détails, consultez la foire aux questions du programme.

Objectifs

La maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat qui ont un intérêt marqué pour l'éducation, les enfants et qui veulent devenir des professionnels de l'enseignement au préscolaire et au primaire. Le programme s'adresse autant aux étudiants qui ont une tâche d'enseignement dans une école ou un établissement d'enseignement privé du Québec, qu'aux étudiants sans lien d'emploi. Une formation pratique intégrée à une formation en didactique, en psychopédagogie et en administration et fondements de l'éducation favorise une insertion professionnelle réussie, une mise en œuvre des savoirs et des compétences professionnelles au contexte de l'école québécoise et une préparation aux multiples exigences du rôle d'enseignant vis-à-vis les élèves, les parents, les collègues et la communauté.

Le programme mène à une maîtrise en éducation, en éducation préscolaire et en enseignement primaire ainsi qu'à l'octroi d'une autorisation légale d'enseigner.

Forces

- Une formation solide dans l'enseignement de ces différents domaines : **le français, les mathématiques, les sciences, l'univers social, l'éthique et la culture religieuse et les arts plastiques.**
- Des outils pédagogiques pertinents et adaptés au milieu scolaire québécois actuel, notamment à la **diversité socioculturelle et linguistique et à la défavorisation.**
- Des laboratoires d'intégration interdisciplinaires visant la réalisation de **tâches caractéristiques de la vie professionnelle.**
- L'établissement de **liens étroits** entre les **cours et les stages.**
- Des modalités pédagogiques adaptées à la réalité des **étudiants du programme, dont plusieurs enseignent.**

Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir dans le domaine de l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire sont excellentes.

- Au primaire, l'enseignant est responsable de l'enseignement des domaines de formation de l'école québécoise en plus de veiller au développement du vivre ensemble de ses élèves.
- Au préscolaire, l'enseignant est responsable des débuts de l'apprentissage de la vie de groupe, en classe et à l'école, et veille au développement global des enfants.

Exemple de professions possibles

- Enseignant au préscolaire
- Enseignant au primaire
- Conseiller pédagogique

Règlements

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (RPESP);
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente ;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul ;
- réussir le cours complémentaire de mise à niveau DID1000T – Notions de mathématiques au primaire. Le cours DID1000T doit être réussi au terme de la première année. Un second échec à ce cours entraîne une fin de candidature.
- réussir le cours complémentaire DID2000 – Oral. Le cours DID2000 doit être réussi au terme de la deuxième année. Un second échec à ce cours entraîne une fin de candidature.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat ayant le français pour langue maternelle ou qui a réalisé une partie significative de ses études dans cette langue doit se soumettre au test diagnostique de français écrit administré par l'Université (TFLM). Selon le résultat obtenu au TFLM, le candidat pourrait se voir prescrire par la Faculté, hors programme, le ou les cours de mise à niveau DID1009-Grammaire pour futurs enseignants et/ou DID1010T-Français écrit pour futurs enseignants. Le cours DID1009 doit être réussi au terme de la première année. Le cours DID1010T doit être réussi au terme de la deuxième année. Un second échec au cours DID1009 ou DID1010T entraîne une fin de candidature. Dans le cas des étudiants internationaux, ou autres candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études n'ont pas été faites en français, le candidat devra faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

NOTES :

- Toutes les informations demandées sont essentielles à l'analyse du dossier du candidat. Un dossier incomplet sera refusé.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention à joindre obligatoirement à la demande d'admission.

- Attestation d'expérience pertinente au sein d'un établissement scolaire québécois (rémunérée ou non rémunérée).

1.2. Exigences supplémentaires

- Tout candidat sélectionné pourrait être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

1.3 Conditions de poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours hors programme complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 47, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'article 19, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6093 Stage 3 Intégration professionnelle, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants, de même que l'évaluation facultaire du français oral. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

2. Statut

À temps partiel.

3. Scolarité

- La scolarité minimale est de huit trimestres (2 ans et demi) pour un étudiant inscrit à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
- La scolarité maximale est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Transfert et équivalences

Conformément à l'article 67, section XVI du RPESP.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 30 mai 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} mars 2024

Structure du programme (2-820-1-9)

Version 00 (A20)

Cette maîtrise professionnelle comporte un total de 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits sont tous obligatoires, dont 11 crédits sont attribués à des stages.

Bloc 70A Formation théorique

Obligatoire - 47 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6301	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	1.0J S	EDU 6081	Fondements et pratiques de l'école inclusive	3.0J S
DID 6302	Didactique de l'univers social au primaire	3.0J S	EDU 6084	Recherches sur les pratiques enseignantes au préscolaire et au primaire	3.0J S
DID 6303	Didactique des arts plastiques au primaire	2.0J S	ETA 6021	Pratiques évaluatives au préscolaire/primaire	2.0J S
DID 6304	Didactique des mathématiques 1	2.0J S	ETA 6022	Instrumentation pour l'évaluation au préscolaire/primaire	2.0J S
DID 6305	Didactique des mathématiques 2	2.0J S	ETA 6901	L'enseignant, le système éducatif québécois	3.0J S
DID 6306	Didactique des mathématiques 3	3.0J S	PPA 6031	Développement de la pratique enseignante	4.0J S
DID 6307	Didactique des sciences et technologies au préscolaire et primaire	3.0J	PPA 6032	Intervention au préscolaire et fondements développementaux	4.0J S
DID 6308	Didactique du français 1 : préscolaire et primaire	4.0J S	PPA 6033	Régulation et gestion de classe au préscolaire/primaire	3.0J S
DID 6309	Didactique du français 2 : oral, évaluation, L2, HDAA	3.0S			

Bloc 70B Formation pratique

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 6082	Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 1	1.0J	EDU 6092	Stage 2 Intervention pédagogique	4.0J S
EDU 6083	Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 2	1.0J	EDU 6093	Stage 3 Intégration professionnelle	6.0J S
EDU 6091	Stage 1 Initiation professionnelle	1.0J S			

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche